

**Un Royal Album,  
correspondance entre la SSAAL et le Château de Windsor  
(Vera Dupuis, Chronique du 20 décembre 2019)**

AFTER ROGER FENTON (1819-69)

Queen Victoria and Prince Albert 1893 copy after an original of 30 Jun 185

Printed in carbon by Mullins in 1889 | 18.5 x 14.2 cm (image) | RCIN 2906101



Il y a exactement 159 ans, presque jour pour jour, le 23 décembre 1860, notre Société a tenu sa Séance Solennelle et comme de coutume, son Président, Jean Pierre Girardin cette année-là, évoque quelques hauts faits dont la demande faite à la SSAAL, par Son Altesse Royale, le Prince Albert, époux de la Reine Victoria. Il manifeste le désir de faire reproduire par la photographie 54 dessins originaux de Raphaël, dans l'intention d'en favoriser la publication dans un « Royal Album ». Et le président ajoute non sans fierté, cette collection unique que Paris, Londres et Florence nous envient. Il fait bien sûr allusion au legs Wicar et ses mille dessins de la Renaissance rassemblés dans le Musée Wicar, administré par notre Société, il est donc tout à fait normal que la demande passe par elle.

Remontons au tout début de cette histoire commencé en 1857 : cette année-là le Prince Albert envoie à Lille, au musée Wicar, un splendide

album de 51 photographies. L'Album est dédié de sa main : *Hommage à la ville de Lille*, signé ALBERT, Buckingham Palace 16 juin 1857. Ce splendide Album de photographies, 50 x 40 cm, présente dans sa couverture en cuir bleu, incrusté en argent, un médaillon avec au centre la lettre « A » entourée de la royale devise : *Honni soit qui mal y pense*, le tout surmonté d'une couronne. On découvre à l'intérieur 51 photographies, reproductions fidèles de 51 dessins de Raphaël faisant partie de la collection des Windsor. Ce cadeau à la SSAAL témoigne de deux passions du Prince : collectionner les dessins de la Renaissance, avec une prédilection pour les dessins de Raphaël, plus sa passion pour la photographie. Il s'était personnellement engagé dans la première exposition de photographie à Londres en 1851. Ce « Royal Album » adressé à la SSAAL, sorti des mémoires de nos contemporains, vient d'être redécouvert, en automne 2018, dans la bibliothèque du Palais des Beaux-Arts par M. Jean-Marie Dautel, responsable du fonds photographique du Musée qui a eu la gentillesse de se joindre à notre séance du 20 décembre 2019, l'Album « d'Albert » sous le bras avec ses 51 photos, fac-similés des dessins de Raphaël, pour le présenter aux membres de la SSAAL. Dans un bref exposé il a donné des informations sur la technique employée par le photographe (anglais) Thurston Thompson. Chacun a pu admirer les photographies dans leur exceptionnel état de fraîcheur et de précision, n'ayant rien perdu depuis 160 ans de leur éclat ni de la densité des couleurs : noir, blanc et gris. Jean Marie Dautel a pris le temps de répondre aux questions posées ce jour-là par les membres enthousiastes, portant principalement sur la technique photographique du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

### **Quelle suite à l'envoi de l'Album du Prince Albert ?**

Pour connaître la réponse, remontons un court instant à l'année 1834 et au legs Wicar qui a doté la SSAAL de plus de mille dessins de la Renaissance, dont une quarantaine de Raphaël (mais non 60 comme annoncé par Wicar lui-même). Ce legs a été un événement culturel passionnant les amateurs d'arts de l'Europe entière. L'intérêt a redoublé à partir de 1850 après l'ouverture du Musée de Lille (au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, Place Rihour), dont plusieurs salles étaient spécialement dédiées au legs Wicar. Le premier à s'adresser à la SSAAL pour demander l'autorisation de faire graver un certain nombre de dessins de la Renaissance est le Duc de Luynes – à qui elle sera accordée en 1852, travail confié à deux graveurs du nord, MM Alphonse Leroy et Adolphe Waquez.

Le Prince Albert, grand amateur du peintre Raphaël ET pourfendeur de la récente découverte de la photographie, s'adresse à la SSAAL en 1859, deux ans après l'envoi de son « Royal album » ; il sollicite à son tour d'envoyer à

Lille un photographe de renom : R.J. Bingham pour la photographie de la collection lilloise des dessins de Raphaël. Cette « royale » demande est bien entendu aussitôt discutée en séance de la SSAA. En voici le compte rendu exact publié dans les Mémoires de la SSAAL de 1860) :

« C'est Monsieur Charles Bachy qui fait le rapport suivant devant les membres de la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts au nom de la Commission du Musée Wicar.

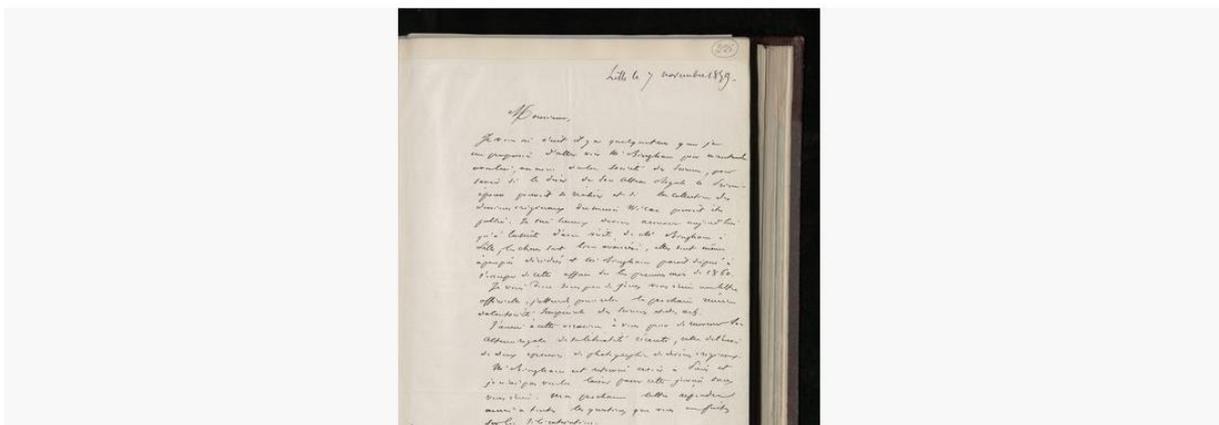
« A la suite d'une demande présentée au nom de S. A. R. le Prince Albert, par M. le docteur Becker, secrétaire particulier du prince (voir ci-dessous), la Société impériale, d'accord avec l'Administration municipale, a décidé, dans sa séance du 18 novembre [1859] que M. Robert Jefferson Bingham, photographe, choisi par S.A.R., est autorisé à entreprendre la reproduction des principaux dessins de la précieuse collection du musée Wicar ; en outre, pour décliner toute solidarité dans la publication qui doit en avoir lieu, et donner à cette publication un cachet qui vienne en augmenter l'éclat, elle a obtenu du Prince Royal qu'elle serait faite sous son haut patronage.

FRÉDÉRIC KUHLMANN

Letter from the President of the Society of Sciences and Arts at Lille to Dr. Ernst Becker informing him that arrangements have been made for the drawings in the Musée Wicar to be photographed and published.

7 Nov 1859

Loose manuscript paper; mounted | 1 document (4 pages) (whole object) | RA VIC/ADDA10/85/225



« Il reste maintenant à fixer définitivement les conditions verbalement posées à M. Bingham pour l'exécution de son travail, conditions qu'il est nécessaire de régulariser en les lui transmettant par écrit avant son arrivée à Lille. Votre Commission s'est occupée de cet objet : elle va se faire un devoir de vous en entretenir. Mais au préalable, elle vous demande la permission d'entrer dans une courte explication qui fasse connaître aux nouveaux membres de la Société les motifs pour lesquels a été refusée, en 1856, à deux jeunes photographes de notre ville, l'autorisation accordée aujourd'hui à M. Bingham.

« On ne peut ignorer que la Société, dès sa mise en possession de la collection Wicar, a, la première, eu la pensée d'en faire un objet de publication. Aussi, la voit-on saisir avec le plus vif empressement la proposition de M. le duc de Luynes pour la reproduction, par la gravure, de vingt-cinq des principaux dessins du Musée. A plus forte raison se serait-elle trouvée heureuse de voir reproduire sa collection entière, comme le lui proposaient les jeunes photographes Lillois.

« Mais chacun sait que la photographie sur papier n'offrait pas, il y a quatre ans, même lorsqu'elle était produite par les mains les plus expérimentées, les garanties de durée qu'elle peut présenter aujourd'hui ; elle n'était même pas encore parvenue à rendre certains dessins à la mine d'argent sur papier jaunâtre. Or, la Société, de concert avec la Ville, a principalement basé son refus sur le défaut de fixité de l'image; elle n'a pas voulu exposer le public à une inévitable déception dont elle aurait assumé sur elle une grande part de responsabilité morale, puisque ces jeunes gens, inconnus par leurs œuvres photographiques, demandaient positivement le patronage de la Société pour leur publication ; la SSAAL a cru sage de ne pas permettre une reproduction qui, par une altération successive de l'impression photographique, eût donné une fausse idée du mérite des dessins de nos grands maîtres; elle a préféré attendre, pour accorder l'autorisation demandée que la photographie ait, sinon dit son dernier mot, au moins donné des résultats moins imparfaits ; et, suivant, le conseil d'un de ses membres les plus compétents dans la question qui nous occupe (M. Blanquart-Evrard, Séance du 4 juillet 1856), elle a pensé qu'elle ferait bien de différer toute autorisation jusqu'à ce qu'elle ait pu faire choix d'un éditeur sérieux, parce qu'un pareil éditeur, devant engager des capitaux considérables dans la reproduction, ne pourrait que s'adjoindre des artistes également sérieux.

« On ne saurait donc que louer la Société des Sciences de la résolution qu'elle a prise d'après des motifs si bien fondés, et on doit lui savoir gré d'avoir suivi le conseil qui vient d'être rappelé, puisqu'aujourd'hui lui sont offertes toutes les garanties que pourrait présenter l'éditeur le plus sérieux - puisqu'enfin S.A.R. le Prince Albert, qui s'est placé à la tête du mouvement photographique (si l'on peut user de cette expression), met l'entreprise sous son patronage. La Société a également en M. Robert Jefferson Bingham un artiste distingué, qui occupe le premier rang parmi les photographes et à qui a été confiée la reproduction des œuvres d'Horace Vernet, de Delaroche, d'Yvon et des œuvres complètes de Scheffer et de Meissonnier, et enfin, nous offrant plus d'intérêt, la reproduction des dessins originaux de Raphaël, faisant partie de la collection du Musée impérial du Louvre. En donnant leur autorisation dans des conditions d'exécution si complètes sous tous les rapports, la Société des Sciences et l'Administration

municipale ne sauraient être taxées de partialité. Ceci bien compris, votre Commission passe maintenant aux conventions qu'elle vous propose de présenter à l'acceptation de M. Bingham et qu'elle formule ainsi :

1 ° Toutes les opérations de photographie ne pourront avoir lieu que dans l'intérieur des bâtiments de l'Hôtel de ville (NDLR : les diverses collections du Musée de Lille sont installées au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, Place Rihour) et en présence, à tour de rôle, d'un des membres de la Commission du Musée Wicar qui, seul, pourra avoir en mains les dessins qu'il s'agira de reproduire ;

2° Le décadrement et l'encadrement des dessins et autres travaux relatifs seront exécutés aux frais de M. Bingham par une personne que désignera la Commission du musée. M. Bingham devra également rétribuer le gardien du musée pour le temps qu'il y sera occupé ;

3° M. Bingham prend l'engagement de faire don à la ville et au musée Wicar d'un exemplaire de la reproduction photographique et de deux exemplaires à la Société impériale des Sciences.

En terminant, votre Commission vous prie de faire parvenir le plus tôt possible ces conventions à M. Bingham, après les avoir soumises à l'approbation de l'Administration municipale. »

Les Membres de la Commission du musée Wicar,

Signé : Benvignat, Colas, Chon, Verly et Bachy, rapporteur.

Ce rapport sera soumis à M. le Maire de Lille pour qu'il en approuve les conclusions, les conditions qu'il détermine seront ensuite transmises à M. Bingham.

Mais où est l'Album de Bingham édité en 1861 par S.A.R. Albert avec les dessins de la collection Wicar ? Disparu en 1916 dans l'incendie de l'hôtel de Ville, place Rihour ? Si à ce jour nous n'avons pas encore retrouvé les photos prises par R.J. Bingham nous avons retrouvé leurs traces écrites dans plusieurs publications : les Mémoires de la SSAAL 1857 à 1866, (dans le compte-rendu de la séance du 23 décembre 1860, on lit :

« Le photographe anglais qui avait prélué par la reproduction des dessins originaux de Raphaël appartenant au Musée du Louvre est venu s'installer à Lille pendant plusieurs mois et c'est sous les yeux de la commission du Musée Wicar qu'il a obtenu les magnifiques épreuves que vous allez pouvoir admirer, puisque, grâce aux dispositions prises par notre confrère Charles Benvignat, nous avons le plaisir de les mettre sous vos yeux. La publication qui va en être faite, sous le patronage du Prince Albert, fera époque dans les annales des Beaux-arts et contribuera à populariser la célébrité de notre Musée Wicar ».

On trouve également un écho dans la publication du catalogue d'exposition « Traits de Génie », Palais des Beaux-Arts Lille 2013 (articles de Claudia Hattori et de Mme Ansart-Bernast) et bien plus tôt dans un article de C. Derode dans la « *Revue du mois littéraire & artistique 1860 /novembre – 1861*

*octobre* », édité à Paris. L'auteur de l'article donne un écho à la séance solennelle de la SSAAL du 23 décembre 1860 tenue dans la salle de concert du Conservatoire de la Musique, Place du Concert, Lille. Il insiste en particulier sur une exposition organisée par la SSAAL qui se tient dans ce même lieu à la même date.

« On a pu trouver dans le public à propos de l'exposition de peinture annexée à la séance solennelle que la Compagnie devait être moins une association d'admiration mutuelle qu'une société pour activer et protéger les sciences et les arts; mais l'honorable Président a dit textuellement dans son discours qu'il « espère que cette exposition restreinte sera le prélude d'une prochaine exposition générale qui viendra rappeler aux étrangers que Lille professe le même culte que dans le passé pour les œuvres d'art.

M. Girardin a encore annoncé que « l'Administration municipale et la Société obéissant à des sentiments généreux et libéraux, veulent que tout le monde jouisse, par le moyen de la photographie, des richesses artistiques accumulées dans le Musée Wicar, cette collection unique que Paris, Londres et Florence nous envient. A cet effet M. Bingham, photographe ordinaire de S.A.R. le Prince Albert, a été autorisé à copier un à un tous nos dessins de Raphaël, Rembrandt, Titien, Michel-Ange, Tintoret, etc. Nous faisons des vœux pour qu'il soit donné à tout le monde en France d'être sous ce rapport aussi favorisé que l'a été le prince consort, qui à l'heure qu'il est, possède un double de tout notre Musée Wicar. Les quelques dessins de Raphaël reproduits par M. Bingham occupaient tout un panneau de l'exposition les épreuves sont belles et rendent mathématiquement l'original » (à cette même manifestation sont aussi exposées les œuvres de quelques membres de la SSAAL : celles du peintre Alphonse Colas, de l'architecte Charles Benvignat, de Louis Désiré Blanquart-Evrard et du Sculpteur Théophile Bra).

Ces diverses publications ne sont pas la seule preuve de l'existence des photographies prises à Lille au musée Wicar par R.J. Bingham. Nous avons retrouvé dans le *Royal Archives, Windsor Castle* dans la *Collection Raphaël* contenant plus que 5000 illustrations et photographies et en particulier dans *la correspondance privée de S.A.R. le Prince Albert*, un échange de 19 lettres entre la SSAAL et le Château de Windsor, plus précisément entre Frédéric Kuhlmann (président de la SSAAL en 1859) et le secrétaire particulier de S.A.R. le docteur Ernst Becker et ensuite avec son secrétaire particulier Carl Ruland. Echanges épistolaires entre mars 1859 - fin mai 1860. On retrouve la belle écriture de Frédéric Kuhlmann sur le papier à lettres de la SSAAL avec son en-tête de Société Impériale et les réponses venus de Windsor Castle, souvent des réponses de plus de 4 pages qui apportent un maximum de précisions exprimant le choix de S.A.R. pour tel ou tel dessin de Raphaël de la collection Wicar.

Les recherches pour retrouver les photographies de R.J. Bingham à Lille continuent en 2020, l'archiviste de la SSAAL a adressé en janvier au *Royal*

*Archives* une longue lettre demandant des informations sur la présence des Photographies prises au musée Wicar à Lille, se trouvant aujourd'hui dans la *Collection Raphaël* à Windsor Castle.

### **1° Séance du 4 juillet 1856 : Refus d'accorder à deux photographes de la ville l'autorisation de photographier les dessins de la collection Wicar**

« Enfin, Messieurs, le catalogue du Musée Wicar dont je vous avais annoncé l'achèvement dans mon dernier compte-rendu vient de paraître (1856) et l'importance de cette œuvre et la manière magistrale dont elle a été traitée, indiquent suffisamment les retards qu'a dû éprouver la publication d'un travail qui ne compte pas moins 1.500 articles et 300 pages d'impression. Déjà la presse parisienne et locale ont rendu compte de ce savant inventaire et des richesses qu'il constate et je ne pourrais être ici que l'écho affaibli de ces voix puissantes ; c'est pourquoi je me bornerai à vous rappeler que la Société des Sciences à qui s'étaient adressés MM. Meurisse et Heurley, pour obtenir l'autorisation de reproduire par la photographie les sujets les plus importants du Musée Wicar, a décidé que la reproduction de ce musée par la photographie aurait lieu, mais sous certaines garanties d'habileté et de capacité constatées par des entreprises antérieures de même nature, menées à bonnes fins par les auteurs et éditeurs. Viennent ces artistes et le Musée Wicar répandra partout les lumières qu'il renferme et qui sont si propres à diriger l'avancement des arts dans la voie du vrai du bien et du beau ».